

<http://ugtg.org/spip.php?article1429>



# CCI des Iles de Guadeloupe : Tou a tou milé an branka !!

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 24 mai 2011

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Pendant que le personnel de la CCI IG est gentiment convié à des entretiens collectifs, réunions d'équipes, rencontres avec les Représentants du Personnel, Réunion générale, etc. sous couvert d'un soi-disant **Audit Organisationnel** alors que toutes les décisions étaient déjà actées en amont (**Ki moun YO ka kouyoné ?**), ... pressions psychologiques, harcèlement moral, discriminations, pwofitasyon sont diaboliquement orchestrées à la Chambre de Commerce et des Iles de Guadeloupe !

Pendant qu'un cabinet fwansé s'évertue à nous convaincre (et à se convaincre lui-même) qu'il est payé par la CCI IG pour pallier aux manquements de ses Directions, et faire en sorte que le personnel se sente un tant soit peu, mieux à la CCI IG, la machine à broyer le personnel continue à faire le ménage dans cette Institution scélérate !

Abasourdie par le manque outrageux de cohérence, de lisibilité et de vision dans la nouvelle organisation mise en place par les Directeurs and Co, « spécialistes » en tout genre et singulièrement du managériat et des Ressources Humaines, nos fameuses consultants fwansé ont failli déguerpir les jambes à leur cou. Elles n'ont malheureusement pas eu besoin de grand temps pour broser un tableau ubuesque et ahurissant de la CCI IG, résultat d'études et de travaux acharnés de ses dirigeants.

## Tou a tou milé an branka !

Tous les sites sont concernés, contrairement au premier ressenti où les agents de Pointe-à-Pitre pensaient être les mieux lotis : Pour preuve le CFE/GU où le Chef de Département a carte blanche pour démantibuler, annihiler, démouner les agents du service et les réduire à de simples exécutants, sans âme et dignité, à la botte des YO.

Ainsi donc, après avoir décidé de transférer dans les pires conditions (sans tenir compte des frais de déplacement, sans entretien préalable) 2 agents de Basse-Terre sur le site de Pointe-à-Pitre en les menaçant de les virer en cas de contestation (« C'est ça ou la Porte ») c'est au tour de 2 agents de Pointe-à-Pitre sur lesquels le triste sort est tombé. En effet, la Direction a fomenté son stratagème en décidant de parquer ces agents dans un cagibi spécialement conçu à propos, au Centre de Documentation. Elle n'a eu cure, apparemment, des courriers, tentatives d'explications, arrêts maladie des agents concernés et auraient même insisté pour que les travaux soient minutieusement et lentement continués, histoire d'ajouter à la violence psychologique ! Mi la nou yé Mi !

N'ayant pas terminé avec leur mission d'exécuteur des basses oeuvres, les Dirigeants de l'Institution ont décidé de s'en prendre maintenant à un autre agent de Basse-Terre qui par Note de Service, apprenait en même temps que tout le personnel, son affectation sur le champ à Pointe-à-Pitre...Pour avoir demandé des éclaircissements sur sa situation professionnelle, **Yo vlé mété-y an lari-la !**

**Mi la nou yé Mi !** Pendant que la Présidente martelait sur les ondes que chaque agent serait affecté à un poste en fonction de ses compétences et de ses désidératas, **Dirèksyon-ay vlé démantibilé lé travayé !**

Tous les services sont et seront concernés : CFE, Documentation, ...Comptabilité...où à ce qu'il paraît, le traitement ne serait pas le même pour tous. Les agents mécontents et en mal-être seraient alors soient transférés ou placardés, condamnés ad vitam aeternam à un poste ingrat...

## **Nou ka di AWA !!! Travayè péké lésé yo fè ! JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU PÉKÉ VWÈ JOU !**

Lapwent, le 23 Mai 2011  
ULTEA-UGTG